

VULNERABILITE ET VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU SENEGAL

NUMERO 10

EQUIPE

LA SITUATION DE HANDICAP



Pr. Fatou Diop Sall, sociologue
Mme Ramata Thioune, économiste
Dr. Rosalie Diop, socio démographe
Pr. Babaly Sall, Juriste
Mme Penda Diouf Seck, présidente CLVF
Dr. Marame Cissé, sociologue
Dr. El Hadji Malick Sy Camara,
socio-anthropologue
Dr. Sara Ndiaye, sociologue
Dr. Alpha Ba, sociologue
Dr. Mouhamadou Ibnou A. Kontèye, sociologue
Dr. Zeinab Kane, Juriste
Dr. Cheikh Sadibou Sakho,
socio-anthropologue
M. Ousmane Niang, sociologue
M. Aboubakry Sidy Sonko, ingénieur informa-
ticien
Mlle Fatou Dior Dieng, sociologue
M. Mansour Diagne, sociologue
Mlle Yacine Joelle Ly, spécialiste en dévelop-
pement territoriale
M. Diabel Ndiaye, sociologue
M. Ibrahima Ndour, spécialiste en communi-
cation
M. Papa Moussa Faye, sociologue
Mlle Ndatta Gaye, sociologue
M. Amadou Lamine Diallo, sociologue
Mlle Ndoumbé Ibrahima Ba, sociologue

Elle se résume pour un individu dans le cadre de son environnement physique, politique et/ou culturelle, à une limitation dans l'exécution de certaines tâches ou la participation à des activités relatives à certaines fonctions sociales, qui distinguerait cette personne des autres.

Ainsi perçue, elle expose la personne à une vulnérabilité certaine qui se décline alors comme un fait, pour un être ou un groupe, d'être plus exposé à un mal et moins capable de s'en protéger en raison de facteurs contextuels ou structurels.

En matière de VBG, les personnes en situation de handicap doivent requérir une attention particulière. Elles sont victimes d'exclusion sociale.

Salle 15, Bâtiment H, Université
Gaston Berger, BP 234
Saint-Louis, Sénégal
gestes@ugb.edu.sn | +221339613203

LES CAUSES

« En tant que personne handicapée, le matin quand tu te lèves, tu rencontres une personne et elle bifurque, parce qu'elle ne veut pas te rencontrer au petit matin. C'est un mauvais signe disent-ils. Ces propos ne sont pas des blagues, ce sont des réalités et cela existe au Sénégal... »

Et aussi de pires violations ;

« Les jeunes filles handicapées sont abusées et souvent les auteurs ne veulent pas se faire connaître. De ce fait, elles sont abandonnées. Nous avons de nombreux cas. Elles ont des enfants sans qu'on ne déclare que c'est tel le père, ou bien il refuse et la famille n'a aucun moyen de pression... L'auteur est en général d'ailleurs dans l'entourage. Dans le cas où ça s'est passé ailleurs c'est l'entourage même qui l'a poussé à aller dans la rue pour mendier, c'est l'entourage même qui a fait qu'elle ne peut pas aller à l'école ou avoir une vie professionnelle. Donc c'est l'entourage qui l'a obligé à subir ça. »



LES CONSÉQUENCES

Elles sont nombreuses et variées. Elles peuvent faire l'objet d'un catalogue variable en fonction du type d'handicap et de la situation de la personne qui en est victime. Les plus récurrentes sont les problèmes liés à l'accès à la vie matrimoniales du fait de représentations sociales multiples sur le handicap. L'accès aux structures publiques et privées constitue aussi une des conséquences institutionnelles de la marginalisation des personnes en situation de handicap. La conséquence qui s'ensuit est le faible accès à la santé, à l'éducation et à la formation. Ce qui ne favorise pas l'autonomisation économique et sociale.



Il y a les difficultés liées à la maternité d'une personne en situation de handicap. Imaginez une fille handicapée enceinte! Les consultations et les ordonnances coutent chères et pour autant elle doit être suivie par un gynécologue à partir de trois mois. Les parents parfois sont de famille modeste, et même s'ils ne le sont pas, on ne la considère pas parce qu'elle n'est qu'une charge de plus, un fardeau. Parfois, elle est une honte pour la famille.



LES SOLUTIONS

ATTENTES A L'EGARD DES AUTORITES PUBLIQUES

Les établissements publics doivent être accessibles à toute personne vivant avec un handicap ; tout un chacun doit pouvoir y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui sont diffusées, dans les parties ouvertes au public. L'information destinée au public doit être communiquée par des moyens adaptés aux différents handicaps qu'ils soient physiques, sensoriels ou mentaux. Pour faciliter l'accessibilité, le recours aux nouvelles technologies de la communication et à une signalétique adaptée est une possibilité.

ATTENTES A L'EGARD DE LA COMMUNAUTE

Les recommandations au niveau de la communauté proche et de la société constituent le changement de comportements. Et à ce niveau il est important de multiplier les sensibilisations et les plaidoiries sur les changements comportementaux

ATTENTES A L'EGARD DES CITOYENS

Changer des comportements du jour au lendemain, cela demande du temps. Aussi à travers les moyens de communication, il faut essayer de montrer des exemples pour faire savoir aux autres que malgré leur handicap certains peuvent réussir leur vie. Vivre avec un handicap n'est pas synonyme d'échec.

AVEC L'APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER DU

CENTRE INTERNATIONAL POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPEMENT

Bureau régional de l'Afrique subsaharienne

PO Box 62084, 00200, Nairobi, Kenya

<http://www.idrc.ca/>

idrc.crdi | idrc.crdi